Comment se rendre
dans le service de SSR Pneumologie et Réhabilitation Respiratoire
sur le site d'Aincourt du GHI du Vexin (1er étage du bâtiment des Cèdres) :

En voiture :

- Autoroute A15 puis D14 direction Rouen. Sortie 20 Magny-en-Vexin puis D983 direction Mantes-la-Jolie, village d'Aincourt, au fond du village.
- Autoroute A13 sortie 11 à Mantes, puis D983 direction Beauvais, village d'Aincourt, au fond du village.

Coordonnées GPS : N 49,07943° E 1,76000°

En transports en commun :

- Depuis les gares de Pontoise, Cergy préfecture, Cergy-le-Haut, Cergy Saint-Christophe : ligne 95-04, en direction de Bray-et-Lû, arrêt Magny-en-Vexin gare routière, puis bus 95-44, arrêt Aincourt, centre hospitalier.
- Depuis la gare de Mantes-la-Jolie : ligne 95-11, arrêt Aincourt, centre hospitalier.

Co64/V16/12.09.2022

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin
BP 50039 - 95420 Magny-en-Vexin
Tél. : 01 34 79 44 44 - www.ghi-vexin.fr
Site d'Aincourt : parc de la Bucaille, 95510 Aincourt
Groupement Hospitalier de Territoire Nord Ouest Vexin Val-d'Oise

Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

Soins de Suite et Réadaptation Pneumologie et Réhabilitation Respiratoire

Site d'Aincourt

Chef de pôle SSR spécialisés : Dr Catherine DIARD
Responsable de service : Dr Bruno PHILIPPE
Tél. secrétariat : 01 34 79 44 37
secretariat.pneumologie@ght-novo.fr

Le service de SSR Pneumologie
du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

Nos compétences

Le service de soins de suite et réadaptation pneumologie comprend 30 lits d'hospitalisation (complète ou de semaine). Il est installé dans le bâtiment des Cèdres du parc d'Aincourt, au premier étage, dans des locaux adaptés.
L'organisation est conçue de façon à proposer une prise en charge globale aux patients atteints de maladies respiratoires et en particulier d'insuffisance respiratoire chronique à tous les stades de gravité.
Cette prise en charge se nomme « réhabilitation respiratoire ».
Les patients peuvent alors bénéficier selon les recommandations en vigueur :

- d'un suivi médical spécialisé,
- de la poursuite des soins infirmiers,
- d'une réadaptation à l'effort après évaluation,
- d'une kinésithérapie respiratoire,
- d'une éducation individuelle et collective,
- d'une optimisation des appareillages respiratoires,
- d'un suivi nutritionnel,
- d'un suivi psychologique individuel,
- d'une aide au sevrage tabagique,
- d'un soutien social,
- de relaxation,
- de balnéothérapie,
- de gymnastique adaptée collective.

Un programme individualisé hebdomadaire est mis en place à l'arrivée et régulièrement réévalué.
Ce programme peut être réalisé après une hospitalisation ou à distance. Il est demandé par les médecins habituels du patient qui sont tenus au courant de l'évolution.

La pathologie la plus souvent concernée est la BPCO (bronchopathie chronique obstructive). Cette prise en charge est aussi adaptée dans d'autres causes d'insuffisance respiratoire, avant ou après une intervention chirurgicale thoracique, après une infection pulmonaire, dans le cadre d'asthme grave, dans le cadre de certaines maladies vasculaires ou inflammatoires.

Modalités d'accueil

Les modes d'admission

- Transfert d'un autre établissement ou des autres services de SSR du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin.
- Les admissions directes sont possibles sur demande d'un médecin traitant formulée par courrier ou par fax.

Les durées de séjour

Elles sont habituellement de 4 à 6 semaines, suivant les pathologies traitées, et sont fixées en accord avec le patient et les médecins du service.

Les horaires d'admission

Le personnel vous accueille du lundi au vendredi de 8H00 à 11H30.

La prise en charge financière

Tout assuré social peut être admis dans cette structure. Il existe un forfait journalier de 20 € pris en charge par les mutuelles.
Si vous n'êtes pas à 100% (ALD), vous devez vérifier auprès de votre mutuelle si les transports sont bien pris en charge.

Les compétences d'autres services sont utilisées très souvent pour améliorer la qualité de prise en charge : diabétologie, médecine physique et réadaptation, cardiologie, soins palliatifs…
Ces programmes permettent de :

- diminuer la dyspnée (essoufflement),
- améliorer la tolérance à l'effort,
- améliorer la qualité de vie,
- diminuer le nombre ultérieur de décompensations de la maladie et par conséquent le nombre et la durée des hospitalisations. Il s'agit de sortir du cercle vicieux engendré par la maladie touchant le poumon.

Un compte rendu de séjour est remis à la sortie à chaque patient et envoyé par courrier aux médecins correspondants.

Le plateau technique de pneumologie permet la réalisation d'endoscopies bronchiques, d'explorations fonctionnelles respiratoires, d'épreuves d'effort cardio-respiratoires, de prises de poids en impédancemétrie, d'oxymétries nocturnes, de polygraphies nocturnes, la mesure des pressions inspiratoires et expiratoires, et la mesure de l'activité physique.
Les compétences du service se sont élargies ces dernières années avec un dépistage et traitement du syndrome d'apnée du sommeil et l'aide au sevrage tabacologique.

Consultations, partenariats

Le service étend son activité vers l'extérieur par une consultation de pneumologie et une consultation de tabacologie, toutes deux à Magny-en-Vexin.

Un partenariat existe avec des réseaux de santé en particulier le réseau RECUPAIR (réseau de réhabilitation respiratoire en ambulatoire en Ile-de-France).

Des liens existent également avec une association de patients : *Ça manque pas d'air*. Cette association propose, à toute personne présentant des problèmes respiratoires et aux familles, diverses activités et surtout de retrouver une certaine convivialité.

Responsable de Service :
Dr Bruno PHILIPPE

Praticiens hospitaliers :
Dr Guillaume BRIEND
Dr Marine GOSSET WOIMANT
Dr Aurore LAGRANGE
Dr Hélène NEVEU

Cadre de Santé :
Tél : 01 34 79 43 65
Fax : 01 34 79 44 92

Secrétariat médical :
Tél : 01 34 79 44 37
Fax : 01 34 79 44 92
secretariat.pneumologie@ght-novo.fr

Site internet :
www.ght-novo.fr/ghi-vexin/